

Décision du Président n°2025.30  
Demande de subvention – axe 1 du PAPI Têt –action 1.7

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;

LE PRESIDENT

Décide de solliciter le concours de l'état pour le financement de l'opération « Sensibilisation des scolaires » année 2

ORGANISMES	PARTICIPATIONS	MONTANTS DES AIDES
ETAT	80%	28 800 €
AUTOFINANCEMENT	20%	7 200 €
TOTAL OPERATION	100 %	36 000€TTC

S'engage à inscrire au budget 2025, les crédits nécessaires à la réalisation de cet accord-cadre à bons de commande.

Envoyé en préfecture le 27/05/2025  
Reçu en préfecture le 27/05/2025  
Publié le  
ID : 066-200087286-20250520-DP202530-DE



Publié le 29/05/2025 sur le site internet du SMTBV

Fait à Perpignan, le 20 mai 2025

Le Président,  
Pierre PARRAT  
Le Président

